Commune d'Adé (65100 - Hautes-Pyrénées)

Vie locale 2018 - Semaine 09

Vendredi 2 mars

Comme les années précédentes, au fil des semaines, cette chronique essaiera d'annoncer puis, à l'occasion, relater les différentes manifestations qui animent la vie du village.

Par la même occasion, voulons également ici aussi encourager tous les bénévoles des différentes associations locales qui y contribuent...

► ADÉ: association Animation Diffusion Échanges.

Satisfécits 2017



L'atelier contes :

L'effectif des spectateurs-auditeurs est en progression constante et les enfants sont demandeurs de ces échanges. Une fois par mois, le samedi matin de 11 h à midi, hors vacances scolaires, la littérature enfantine est à l'honneur. L'atelier contes, mis en place depuis 10 ans environ, permet de sensibiliser les jeunes enfants à la découverte du livre.

Ces derniers, accompagnés d'un adulte, sont accueillis par 2 membres d'A.D.E. dans la salle culturelle du haut où un coin est aménagé pour un moment très convivial autour de lectures, de chants ou de kamishibai.

À la fin de la séance, un prêt de livres très apprécié leur est proposé.

L'atelier jeux de société :

L'effectif, là aussi, est en progression constante. L'atelier jeux de société chaque jeudi de 15 h à 17 h. Il y a les personnes assidues qui ne manqueraient pas ce rendez-vous et ceux qui viennent en dilettantes irrégulièrement. Acharnés, comme dans la partie de belote de Marcel PAGNOL, les aficionados jouent, lèvent la voix, comptent et recomptent les points au cas où... La tricherie étant évidemment proscrite. Parfois, des parties de tarot ou de rami sont proposées. Tout dépend du nombre de participants. Le scrabble a aussi ses passionnés. Aucun mot n'est laissé au hasard, (« Koala », « zoo », « wapiti » rapportent ...) dictionnaire officiel à l'appui, pour contrôler et valider. C'est précis et tous les mots ne sont pas autorisés car la règle est respectée.

L'atelier- théâtre des Petits Exquis Mots :

L'effectif augmente, même au milieu de la saison!

Deux groupes de jeunes acteurs, sous la houlette de leur animateur Yves Huet, répètent leur pièce chaque jeudi à partir de 17h30 à la salle culturelle du bas. L'association poursuit, tant que c'est possible, une politique <u>très raisonnable</u> concernant la participation financière des familles.

En juin, une nouvelle prestation de chacun des groupes est attendue avec impatience à Adé (pour les familles) et à SOUES (pour le festival Carapatte).



Les nouveautés

1-Cette année, nous avons décidé d'envoyer le 8 décembre 2017, nos adhérents et leurs familles ou amis au Parvis. Nous avons choisi le type de soirée, à savoir un spectacle intergénérationnel :

le cirque de Kiev, dans un show burlesque et captivant.

Un orchestre ukrainien loufoque et féminin, rock -and -roll et charmeur, accompagnait les circassiens de diverses nationalités, ces derniers nous démontrant leurs talents multiples. Cette sortie collective au Parvis a eu le privilège de nous offrir un spectacle de renommée mondiale et à moindre coût, tout en profitant du confort de la salle – scène nationale.

2-Festival des Exquis Mots:

En pérennisant le festival, ADE affiche sa volonté de <u>s'ancrer</u> à terme dans le paysage culturel local.

Le festival de 2017 sera reconduit les 14,15 et 16 juin 2018 avec 3 soirées :

- 1. Les **Petits Exquis Mots** (enfants âgés entre 7 et 14 ans environ) en représentation théâtrale de fin de saison, le jeudi 14.
- 2. Une pièce de **Théâtre adulte régional** le vendredi 15.
- 3. Le clou du festival avec l'humoriste **Sébastien Laffargue**, le samedi 16, à découvrir ! Un artiste très doué de one-man-show.

M. G.

▶ U S ADÉ : Rugby : dimanche 04/03/2018

	Date	Équipe locale	Équipe visiteuse
R2	04/03/2018	AUREILHAN	ADE

► ADÉ: RN 21: 2X2 voies

Questions sur la politique nationale en matière de sécurité routière et d'aménagement des infrastructures de transports 21 février 2018

M. le président. La parole est à Mme Jeanine Dubié, au titre des députés non-inscrits

Mme Jeanine Dubié:

Monsieur le secrétaire d'État, le 13 décembre dernier, dans le cadre d'une émission de France Inter consacrée aux transports et à la mobilité, Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, évoquait «des territoires où l'on avait fait des promesses de mise à niveau des routes nationales», promesses qui étaient «repoussées de contrat de plan en contrat de plan ». Elle précisait alors que cela appelait «des réponses de l'État pour désenclaver des régions privées de routes de bon niveau». C'est précisément cette réponse de l'État que nous attendons s'agissant de la poursuite de l'aménagement en deux fois deux voies de la RN21 entre l'aéroport de Tarbes - Lourdes- Pyrénées et la ville de Lourdes. Car, vous le savez, plus ces projets sont retardés, plus les procédures se multiplient et plus le coût du projet augmente. Tel est le cas pour ce dossier.

Dans le contexte de la disparition successive des trains de pèlerins, du train de nuit la Palombe bleue, et alors que l'État s'est totalement désengagé de la liaison aérienne sous obligation de service public entre Tarbes-Lourdes-Pyrénées et Orly, la Bigorre a grandement besoin de routes

nationales «de bon niveau». La réalisation de ces travaux est d'autant plus importante qu'audelà de Lourdes, elle améliorera significativement la desserte des Vallées des Gaves et des sites

touristiques de Cauterets, Pont d'Espagne et Gavarnie. Cet aménagement, promis depuis 2002,

figurait au programme de modernisation des itinéraires routiers 2009-2014 puis a été inscrit dans le contrat de plan État – région – CPER–2015-2020. Mais l'horizon de réalisation s'éloigne année après année, étude après étude. Faudra-t-il attendre encore plusieurs CPER pour que s'esquisse enfin une solution ? Le Gouvernement est-il prêt à étudier la mise en place de solutions innovantes et pragmatiques afin d'accélérer significativement la réalisation de cet aménagement de la RN21, réduire la fracture territoriale et favoriser ainsi la mobilité du quotidien ?

M. le président. La parole est à M.le secrétaire d'État. M. Sébastien Lecornu, secrétaire d'État.

Madame la députée, pragmatiques, nous allons l'être dans la réponse! Cette déviation longue de six kilomètres correspond en effet à la deuxième phase du projet de mise à deux fois deux voies de la route entre Tarbes et Lourdes. Une enveloppe de 32,3 millions d'euros a été inscrit e au CPER sur la période 2015 - 2020, dont environ 15 millions d'euros seront apportés par l'État. Une augmentation sensible du coût de l'opération —les dernières estimations de 2017 dépassent de 23

millions d'euros le coût plafond fixé à 47,4 millions— ainsi que des contraintes techniques comme la traversée du marais de Saux, ont conduit à une remise en question du programme de l'opération. Des études menées pour minimiser l'impact sur l'éperon rocheux contenant potentiellement de l'amiante ont débouché sur une nouvelle variante de tracé. D'autres études ont également été conduites pour tenter de réduire le coût de l'opération en optimisant le programme ; on envisage ainsi de réduire le profil en travers ou de supprimer l'échangeur d'Adé. La poursuite de l'opération

nécessite désormais que les co-financeurs prennent clairement position quant à l'augmentation du coût du projet et à une éventuelle évolution du programme. En tout cas, l'État ne remet pas en cause l'intérêt de cette infrastructure.